PRIME POUR LE SERVICE DE GUIDANCE ANTI-INONDATIONS DE VIVAQUA ET LES TRAVAUX ANTI-INONDATIONS

Formulaire de demande

À renvoyer dans un délai de **3 mois** à dater de la réception de la déclaration écrite attestant la conformité des travaux par le service de guidance anti-inondations de Vivaqua.:

CLIMAT ET VILLE EN TRANSITION
rue des Halles 4 - 1000 Bruxelles
E-mail : urb.primes@brucity.be

1.- DONNEES RELATIVES AU BENEFICIAIRE

Qualité du bénéficiaire :

☐ Personne physique ☐ Entreprise ☐ Ecole ☐ Association
☐ Copropriété (syndic) ☐ SISP ☐ Locataire privé ☐ Propriétaire privé
☐ Autre (à préciser):

Nom, prénom :

Fonction :

Adresse :

Code postal : **Commune :**

Téléphone : **E-mail :**

Compte bancaire N° : BE | | | | | | | | | | | | | |

Titulaire du compte :

Dans le cas d'une demande à direction d'une personne morale :

Numéro TVA : Adresse du siège social :

2.- DONNEES RELATIVES AUX TRAVAUX

Prix des travaux :

Date des factures des travaux :

3.- DOCUMENTS A JOINDRE

- En cas des travaux, une copie de toutes les factures détaillées au nom du bénéficiaire relatives aux travaux fournis, contenant au moins les informations suivantes :
    - l'adresse du chantier concerné ;
    - la date de la facture ;
    - la date de livraison ou prestation;
    - le numéro de la facture ;
    - le nom du prestataire ou le nom de son entreprise, ainsi que sa forme, son numéro de TVA et de société, son numéro de compte bancaire, son adresse;
    - la description précise des biens livrés ou des services exécutés : nombre de chambres de visite, de trous d'égouts ou de ponceaux de séparation, de mètres linéaires d'égouts, de clapets anti-retour ou d'autres fournitures, biens ou services ;
    - le prix unitaire hors TVA en euros, les réductions, les réductions de prix, les remboursements et les frais de transport ;
- le taux de TVA appliqué à chaque montant imposable, le montant de la TVA due et le prix total.
- Une copie du (des) relevé(s) bancaire(s) pour le paiement des factures ;
- Des photos avant et après les travaux, montrant les différents éléments de la facture ;
- Une copie de l'audit personnalisé et écrit du service de guidance anti-inondations. Cet audit fait état de la vérification par le service de guidance anti-inondations que le dégât des eaux dans le bâtiment est causé par le refoulement des eaux du réseau d'égouts public ;
- Le devis de l'entrepreneur et la vérification écrite (par courrier ou courriel) du service de guidance anti-inondations ;
- La déclaration écrite de conformité des travaux délivrés par le service de guidance anti-inondations de Vivaqua ;
- Si le demandeur est locataire : l'autorisation du propriétaire d'effectuer les travaux et l'engagement de ce dernier de maintenir l'installation en parfait état de fonctionnement pendant une durée de minimum dix ans.

4.- DECLARATION SUR L'HONNEUR

Nom et prénom du demandeur de la prime :

- Exécuter les travaux suivant les règlements, les recommandations, les prescriptions et les codes de bonne pratique relatifs à l'urbanisme, aux chantiers et au respect de l'environnement.
- Maintenir l'installation en parfait état de fonctionnement pendant une durée de minimum cinq ans.
- En cas de cession de son droit sur le bien immobilier pendant les cinq ans, faire respecter les obligations au présent article à tout cessionnaire.
- Mettre à disposition de l'administration tous les documents nécessaires tels que demandés dans ce formulaire, ainsi que toutes les données relatives au projet. • Autoriser la Ville à faire procéder sur place aux vérifications utiles

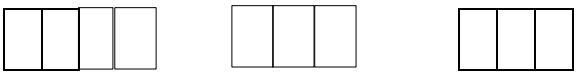
5.- DONNEES RELATIVES A L'ENTREPRENEUR/L'INSTALLATEUR

Nom de la société et forme juridique :

Nom de l'entrepreneur et/ou personne de contact :

☐ **Entreprise d'économie sociale, de travail adapté ou d'insertion sociale**

Adresse :



Numéro de TVA : BE

Numéro d'enregistrement : ☐☐ ☐☐ ☐ ☐

Personne de contact :

Nom, prénom : Adresse :

Téléphone :

Fax :

E-mail :

Je, soussigné, déclare par la présente que toutes les données contenues dans le présent formulaire sont exactes et véritables.

Bruxelles, le

Signature du demandeur,

VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL
Développement urbain • Departement
Stadsontwikkeling Climat et ville en
transition • Klimaat en stad in transitie
Rue des Halles 4, 1000 Bruxelles • Hallenstraat 4, 1000 Brussel
T. 02 279 33 10 - urb.primes@brucity.be • urb.premies@brucity.be - www.bruxelles.be • www.brussel.be